

Commission de la présidence du conseil

Les activités des commissions permanentes

Bilan 2021

Rapport déposé au conseil municipal le 20 décembre 2021
et au conseil d'agglomération le 23 décembre 2021



COLLABORATIONS ET REMERCIEMENTS

Collecte de données et rédaction

Mme Lydia Atrouche, secrétaire recherchiste

Mme Julie Demers, secrétaire recherchiste

Mme Marie-Claude Haince, secrétaire recherchiste

Mme Myriam Laforce, secrétaire recherchiste

Supervision

Mme Marie-Eve Bonneau, cheffe de division, Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil, Service du greffe

Édition graphique

Service de l'expérience citoyenne et des communications, novembre 2021

Photo couverture

Mathieu Sparks, Ville de Montréal

Remerciements

L'équipe des commissions permanentes remercie toutes les personnes élues qui s'investissent au sein de ces instances. Nous tenons également à souligner la contribution des services municipaux qui soutiennent les travaux des commissions.

Finalement, nous remercions chaleureusement les citoyennes et citoyens montréalais qui s'intéressent et participent activement aux activités des commissions permanentes.

Cet engagement commun contribue à faire de Montréal une ville plus participative, équitable et plurielle.

Table des matières

Coup d'œil sur l'année 2021	4
Vers de nouvelles façons de faire	4
Quelques réalisations	4
L'année 2021 : en chiffres	4
Les commissions permanentes	5
Mission	5
Les 11 commissions permanentes.....	6
Cadre légal.....	6
Un peu d'histoire	6
Activités 2021	7
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports.....	8
Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation.....	10
Commission sur le développement social et la diversité montréalaise	12
Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs	14
Commission sur l'examen des contrats	16
Commission sur les finances et l'administration.....	20
Commission sur l'inspecteur général.....	22
Commission de la présidence du conseil	24
Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal.....	26
Commission de la sécurité publique	27
Commission sur le transport et les travaux publics	29
Conclusion	32

COUP D'ŒIL SUR L'ANNÉE 2021

Vers de nouvelles façons de faire

Après avoir vu leurs activités complètement chamboulées par la pandémie en 2020, les commissions permanentes ont pris une vitesse de croisière en 2021 dans la consolidation de l'approche virtuelle pour la tenue de leurs consultations publiques. Pour la première fois, en effet, trois commissions ont mené des auditions de mémoires et d'opinions entièrement par visioconférence, permettant ainsi à près de 70 personnes de présenter en direct leurs perspectives sur les dossiers à l'étude et d'échanger avec les membres, et ce, dans le respect des consignes gouvernementales en vigueur et en toute sécurité.

Si toutes et tous ne sont pas nécessairement à l'aise avec ce mode de fonctionnement – les enjeux de fracture numérique demeurant assez régnants au sein de la collectivité montréalaise – cette expérience nouvelle laisse entrevoir la possibilité, pour les commissions permanentes, de planifier éventuellement leurs activités publiques en format hybride, permettant ainsi à chaque personne intéressée de bénéficier des meilleures conditions possibles pour participer, adaptées à ses préférences et à ses disponibilités.

L'année 2021 a par ailleurs marqué l'achèvement d'un mandat de quatre ans pour la plupart des personnes élues siégeant aux différentes commissions. Au-delà des consultations publiques menées par certaines, les commissions permanentes ont étudié cette année à huis clos de multiples dossiers qui méritaient d'être réfléchis plus en profondeur ou pour lesquels des suivis transpartisans apparaissaient utiles et nécessaires. Que ces études aient été le fruit de mandats confiés par le conseil municipal et le conseil d'agglomération ou encore de mandats initiés de leur propre chef par les commissions elles-mêmes, les recommandations qui en ont émané avaient toutes pour objectif de permettre à l'Administration de prendre des décisions éclairées en lien avec des enjeux qui sont au cœur des préoccupations des Montréalaises et des Montréalais.

Les commissions dont la mission relève davantage du suivi de processus administratifs internes ont également été hautement sollicitées en 2021. La Commission sur l'examen des contrats a par exemple étudié à elle seule près d'une centaine de processus d'appels d'offres des différentes unités administratives de la Ville entre les mois de janvier et de septembre 2021, soit presque autant qu'au cours des douze mois de l'année 2020. Il est d'ailleurs à noter que ce bilan dresse le portrait des activités réalisées par les commissions permanentes jusqu'à l'élection générale des 6 et 7 novembre 2021, à la suite de laquelle la composition des commissions a entièrement été revue.

Quelques réalisations

- Tenue de la deuxième consultation publique en vertu du service numérique du droit d'initiative;
- Réalisation de trois processus d'audiences publiques entièrement virtuels;
- Contribution de deux commissions permanentes au débat sur la lutte au racisme et aux discriminations systémiques dans le suivi des travaux de l'Office de consultation publique de Montréal sur le sujet.

L'année 2021 : en chiffres

26	assemblées publiques
74	personnes élues engagées
94	séances de travail
15	rapports d'étude ou d'examen public déposés, contenant au total près de 200 recommandations
94	rapports d'examen de contrats déposés

Les commissions permanentes

Une commission est un groupe de travail composé de personnes élues nommées par le [conseil municipal](#) et par le [conseil d'agglomération](#). Il peut s'agir de membres des conseils d'arrondissement, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. À Montréal, une centaine de personnes élues siègent au sein de onze commissions permanentes couvrant chacune un domaine d'activité spécifique.

Les commissions permanentes mènent des processus de participation et de consultation publiques dans leur champ de compétences respectif, réalisent des études et formulent des recommandations sur divers enjeux d'intérêt municipal.

Les commissions permanentes constituent les principales instances d'interaction entre la population montréalaise et les personnes élues, tant par le volume d'activités qu'elles mènent, que par leur composition et le fait qu'elles alimentent directement la prise de décision des membres du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération de Montréal.

Par leurs observations, réflexions et recommandations, les commissions permanentes participent au renforcement de la démocratie municipale.

Mission

Conformément à la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et à la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), la mission des commissions permanentes consiste à éclairer la prise de décision des personnes élues à l'échelle municipale et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

Chacune des commissions permanentes a pour fonction d'étudier tout objet inscrit à son programme d'activités et de faire au conseil municipal ou au conseil d'agglomération, dont elle relève directement, les recommandations qu'elle juge appropriées. Les commissions peuvent également recevoir des mandats ponctuels du conseil municipal ou du conseil d'agglomération. Finalement, elles ont la possibilité d'exercer leur droit d'initiative afin d'étudier tout sujet qu'elles jugent approprié, et ce, dans leur champ de compétences respectif.

Les 11 commissions permanentes

Les commissions permanentes relèvent directement soit du conseil municipal, soit du conseil d'agglomération, selon le dossier à l'étude. Une seule commission est de compétence municipale, la Commission de la présidence du conseil. Deux commissions sont strictement de compétence d'agglomération, la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal et la Commission de la sécurité publique. Les huit autres commissions étudient des dossiers de compétence municipale et d'agglomération.

Nom de la commission	Compétence	Nombre de membres
Culture, patrimoine et sports	Municipale et agglomération	11
Développement économique, urbain et habitation	Municipale et agglomération	11
Développement social et diversité montréalaise	Municipale et agglomération	11
Eau, environnement, développement durable et grands parcs	Municipale et agglomération	11
Examen des contrats	Municipale et agglomération	11
Finances et administration	Municipale et agglomération	12
Inspecteur général	Municipale et agglomération	12
Présidence du conseil	Municipale	11
Schéma d'aménagement et développement de Montréal	Agglomération	6
Sécurité publique	Agglomération	9
Transport et travaux publics	Municipale et agglomération	11

Cadre légal

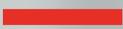
À l'exception de la Commission sur l'examen des contrats et de la Commission sur l'inspecteur général, les commissions permanentes sont régies par la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), ainsi que par les dispositions du *Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal* (06-009) et du *Règlement sur les commissions permanentes du conseil d'agglomération* (RCG 06-024).

La Commission de la sécurité publique de l'agglomération de Montréal est la seule commission instituée en vertu de la loi : sa composition (neuf membres incluant une personne représentant le gouvernement du Québec) est définie à l'article 72 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Un peu d'histoire

En 1987, les six premières commissions permanentes du conseil ont été mises en place par l'administration du maire Jean Doré, afin de démocratiser l'appareil municipal. La Ville de Montréal faisait ainsi figure de proue en la matière, étant la première municipalité autorisée par le gouvernement du Québec à se doter de telles instances d'aide à la prise de décision. Les commissions permanentes de la Ville sont donc parmi les plus anciennes instances consultatives au Québec, précédant le Bureau de consultation de Montréal, mis sur pied en 1989, lui-même ancêtre de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), qui a vu le jour en 2002.

Depuis près de trente-cinq ans, les multiples consultations publiques menées par les commissions permanentes ont permis à un grand nombre de personnes de s'informer à propos d'enjeux municipaux de toutes sortes et de faire valoir leurs points de vue, directement aux personnes élues, sur une multitude de sujets d'ordre municipal et d'intérêt public.



Activités 2021



Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports (CCPS) est une instance de consultation publique qui étudie des dossiers et consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération, entre autres sur les sujets suivants :

- le patrimoine;
- le réseau des bibliothèques;
- le réseau Accès Culture;
- les ateliers d'artistes et l'art public;
- l'élite sportive;
- les événements sportifs d'envergure.

Présidence

Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère de ville, arrondissement Le Sud-Ouest,
conseillère désignée, arrondissement de Ville-Marie

Vice-présidences

M. Robert Coutu, maire, Ville de Montréal-Est

M. Benoit Langevin, conseiller de ville, arrondissement de Pierrefonds–Roxboro

Membres

M. Younes Boukala, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Lachine

Mme Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Lachine

Mme Christine Gosselin, conseillère de ville, arrondissement de Rosemont–La-Petite-Patrie

Mme Mindy Pollak, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

Mme Chantal Rossi, conseillère de ville, arrondissement de Montréal-Nord

Mme Christina Smith, mairesse, Ville de Westmount

M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement, arrondissement Le Sud-Ouest

Mme Stephanie Watt, conseillère de ville, arrondissement de Rosemont–La-Petite-Patrie

Objets d'étude en séances publiques

- Consultation publique portant sur des orientations à l'étude pour la mise en valeur des ensembles industriels d'intérêt patrimonial sur le territoire de la Ville de Montréal
- Consultation publique portant sur le projet de Cadre d'intervention en reconnaissance

Objets d'étude en séances de travail

- Travaux préparatoires aux deux consultations publiques précitées
- Élaboration à huis clos des recommandations suivant les deux consultations publiques précitées

Nombre de séances

Assemblée publique : 10

Séances de travail : 10

Rapports

- [Consultation publique sur le Cadre d'intervention en reconnaissance. Rapport et recommandations](#) – Dépôt au conseil municipal du 23 août 2021
- [Consultation publique sur les ensembles industriels d'intérêt patrimonial. Rapport et recommandations](#) – Dépôt au conseil municipal du 27 septembre 2021



À la loupe

Dossiers patrimoniaux

Les multiples facettes de la mémoire collective des Montréalaises et Montréalais

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports a mené cette année deux consultations publiques qui ont permis de réfléchir et d'identifier collectivement les meilleurs moyens de préserver et de célébrer deux facettes importantes de la mémoire de Montréal et de sa population.

Comme ancienne métropole industrielle et économique du Canada, la ville recèle tout d'abord un patrimoine industriel unique, dont les ensembles industriels d'intérêt constituent certainement les éléments les plus évocateurs, témoins de cette époque où le développement urbain allait de pair avec l'installation de grandes industries sources d'emplois dans les quartiers jouxtant les principales voies de transport maritime ou ferroviaire de l'île. L'étude des orientations proposées pour la mise en valeur de ces ensembles a mené la Commission à identifier diverses mesures qui, en étant intégrés à l'éventuel Plan d'urbanisme et de mobilité, permettraient d'assurer, d'une part, une connaissance et une reconnaissance approfondies de la valeur patrimoniale de ces ensembles, et, d'autre part, des processus de requalification des sites concernés qui soient respectueux de cette valeur, pour les ensembles ayant perdu leur vocation d'origine ou étant aujourd'hui vacants ou sous-utilisés.

Le territoire montréalais est en outre tapissé de marques de reconnaissance rendant hommage à des personnes, célébrant des événements ou rappelant des phénomènes marquants de l'histoire montréalaise : noms de rues, statues et monuments, plaques commémoratives, etc. Alors que certaines de ces marques de reconnaissance héritées du passé sont aujourd'hui remises en question et que s'impose la nécessité de mieux baliser les interventions officielles de la Ville en la matière, la Commission a reçu en 2021 le mandat d'étudier publiquement le projet de Cadre d'intervention en reconnaissance proposé à cette fin.

Après avoir reçu les opinions de quelques dizaines d'intervenantes et intervenants, la Commission a identifié les avenues de bonification les plus prometteuses en vue de l'adoption de la version finale de ce Cadre, dans l'objectif de marquer le pas vers l'établissement d'une mémoire collective réparatrice et inclusive.



Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation (CDEUH) est une instance de consultation publique qui étudie toute question portant sur le développement économique, le territoire et l'habitation. Elle consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération, entre autres sur les sujets suivants :

- l'apport des établissements d'enseignement supérieur (cégeps et universités);
- les activités du Port de Montréal et de l'aéroport;
- les parcs industriels;
- les centres de congrès;
- la réglementation liée à l'urbanisme et à la salubrité et à l'entretien des logements, etc.

Présidence

M. Richard Ryan, conseiller, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, et conseiller de ville désigné, arrondissement de Ville-Marie

Vice-présidences

M. Robert Coutu, maire, Ville de Montréal-Est

M. Dominic Perri, conseiller de ville, arrondissement de Saint-Léonard

Membres

M. Luc Gagnon, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Verdun

M. Yves Gignac, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

M. Christian Larocque, conseiller d'arrondissement, arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève (à partir du 20 mai 2021)

Mme Fanny Magini, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

M. Yves Sarault, conseiller d'arrondissement, arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Mme Christina Smith, mairesse, Ville de Westmount

Mme Véronique Tremblay, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Verdun

Mme Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

À noter que M. Hadrien Parizeau, conseiller de ville, arrondissement d'Achilles-Cartier, a siégé comme membre à la Commission jusqu'au 20 mai 2021.

Objet d'étude en séances publiques

- La relance économique à Montréal

Objets d'étude en séances de travail

- Planification et préparation de la séance d'information publique sur la relance économique à Montréal
- Présentation sur la Charte montréalaise des écoquartiers
- Mise à jour sur la démarche de la Stratégie centre-ville – relance économique
- Présentation de la Stratégie de développement de 12 000 logements sociaux et abordables 2018-2021

Nombre de séances

Assemblée publique : 1

Séances de travail : 3

Rapport

Aucun rapport n'a été déposé par la Commission entre janvier et septembre 2021.



À la loupe

La relance économique à Montréal

Réfléchir collectivement à la vie économique montréalaise de l'après-COVID

En mai 2021, en plein coeur de la troisième vague de la pandémie de COVID-19, la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation (CDEUH) a invité la population montréalaise à participer à une séance publique de réflexion sur l'avenir économique de la métropole, alors que les perspectives d'une relance semblaient possibles après la mise sur pause forcée de l'économie en mars 2020.

Tel que documenté par le Service du développement économique, qui a produit un [diagnostic détaillé](#) présenté à cette occasion, la crise a eu des effets asymétriques sur l'économie montréalaise, certains secteurs générateurs d'emplois ayant été particulièrement touchés par les effets de la pandémie, tandis que d'autres ont su en profiter et ont même connu une certaine croissance. Cela étant, on estimait à ce moment que les perspectives étaient globalement encourageantes, grâce notamment aux multiples mesures mises en place pour soutenir les entreprises et l'écosystème du développement économique montréalais, avec une attention particulière pour le secteur névralgique du centre-ville. L'assemblée publique de la CDEUH a également été l'occasion d'offrir un état des lieux public des initiatives prises par la Ville en réponse aux recommandations déposées l'an dernier par la Commission pour trouver des solutions à la problématique des locaux vacants sur les artères commerciales montréalaises.



Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise (CSDSM) étudie des dossiers et consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération, entre autres sur les sujets suivants :

- le développement social;
- la diversité et l'inclusion de la population montréalaise;
- le logement et l'aide aux personnes en situation d'itinérance;
- la gestion du Fonds de lutte contre la pauvreté.

Présidence

Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement, Montréal-Nord

Vice-présidences

M. Robert Coutu, maire, Ville de Montréal-Est

Mme Mary Deros, conseillère de ville, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Membres

Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement, arrondissement de LaSalle

Mme Josefina Blanco, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

M. Josué Corvil, conseiller de ville, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Mme Suzanne Décarie, conseillère de ville, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Sterling Downey, conseiller de ville, arrondissement de Verdun

Mme Mindy Pollak, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

Mme Christina Smith, mairesse, Ville de Westmount

Mme Stephanie Watt, conseillère de ville, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Objet d'étude en séances publiques

Aucun

Objets d'étude en séances de travail

- Étude du droit de vote pour les personnes résidentes permanentes
- Processus de reddition de comptes en matière de lutte au racisme et aux discriminations systémiques

Nombre de séances

Assemblée publique : 0

Séances de travail : 13

Rapports

[Étude du droit de vote pour les résident-es permanent-es. Rapport et recommandations](#) – Dépôt au conseil municipal du 19 avril 2021

[Processus de reddition de comptes en matière de lutte au racisme et aux discriminations systémiques. Rapport et recommandations](#) – Dépôt au conseil municipal du 27 septembre 2021



À la loupe

Droit de vote pour les personnes résidentes permanentes et reddition de comptes en matière de lutte au racisme et aux discriminations systémiques

Faire de Montréal une ville toujours plus inclusive

Cette année, la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise (CSDSDM) a fait l'étude de deux dossiers favorisant l'inclusion, et ce, pour s'assurer que Montréal demeure une ville inclusive et que la population puisse mieux être à même de savoir ce qui se fait en matière de lutte au racisme et aux discriminations.

La CSDSDM a, dans un premier temps, fait un examen des pratiques entourant le droit de vote pour les personnes résidentes permanentes, en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs. Cette démarche a amené la Commission à mettre en évidence les écarts en ce qui concerne la représentation politique de certains groupes. Lors de l'étude de ce dossier, plusieurs éléments ont été pris en considération pour envisager l'extension du droit de vote aux résidentes et résidents permanents. D'une part, le fait que 45 pays octroient le droit de vote à des personnes non citoyennes et qu'au moins 15 villes canadiennes réfléchissent à sa mise en oeuvre ou se sont prononcées en faveur. D'autre part, l'octroi du droit de vote à ces personnes est l'un des moyens de favoriser la participation politique et d'assurer une meilleure représentation des divers groupes formant la société. Pour la CSDSDM, le droit de vote participe du principe de droit à la ville et contribue au sentiment d'appartenance envers la société d'accueil. La Commission a ainsi conclu que Montréal avait un rôle important à jouer pour faire avancer le débat.

La CSDSDM a, dans un deuxième temps, entrepris une réflexion sur la reddition de comptes en matière de lutte au racisme et aux discriminations systémiques. Cette réflexion a été initiée à la suite du dépôt du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) sur le racisme et la discrimination systémiques dans les compétences de la Ville de Montréal en juin 2020 et plus particulièrement en lien avec la recommandation no 38 concernant la reddition de comptes. Dans le cadre de l'étude de ce dossier, ont été pensés divers outils permettant d'avoir un portrait plus exhaustif de la situation: diagnostic organisationnel, rapports de comités, évaluation externe, bilans, données ventilées et participation de la société civile. La CSDSDM estime que cette feuille de route permettra de répondre aux enjeux soulevés par l'OCPM et aux attentes de la société civile à cet égard.



Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

La Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs (CEEDDP) étudie des dossiers et consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération, entre autres sur les sujets suivants :

- la production et la distribution de l'eau potable;
- le traitement des eaux usées;
- la qualité de l'air;
- les arbres et les grands parcs;
- la gestion des déchets et du recyclage;
- la transition écologique et l'adaptation aux changements climatiques.

Présidence

Mme Valérie Patreau, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

Vice-présidences

M. Mitchell Brownstein, maire, Ville de Côte Saint-Luc (à partir du 26 janvier 2021)

M. Francesco Miele, conseiller de ville, arrondissement de Saint-Laurent

Membres

Mme Josefina Blanco, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Mme Julie Brisebois, mairesse, Village de Senneville

Mme Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Catherine Clément-Talbot, conseillère de ville, arrondissement de Pierrefonds–Roxboro

M. Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Fanny Magini, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

M. Jérôme Normand, conseiller de ville, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Mme Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

À noter que Mme Maria Tutino, mairesse de la Ville de Baie-d'Urfé, a siégé comme vice-présidente de la Commission jusqu'au 26 janvier 2021.

Objet d'étude en séances publiques

- Consultation publique sur la cessation du gaspillage alimentaire

Objet d'étude en séances de travail

- Élaboration des recommandations donnant suite à la consultation publique sur la cessation du gaspillage alimentaire

Nombre de séances

Assemblées publiques : 5

Séances de travail : 6

Rapport

- [Consultation publique sur la cessation du gaspillage alimentaire. Rapport et recommandations](#) – Dépôt au conseil municipal du 14 juin 2021



À la loupe

Consultation sur le gaspillage alimentaire en vertu du droit d'initiative

Quand la mobilisation citoyenne porte fruit

Contrairement aux autres mandats de consultation confiés aux commissions permanentes, la consultation sur le gaspillage alimentaire menée en 2021 est le résultat de la mobilisation d'un groupe de citoyennes et citoyens montréalais préoccupé par les impacts environnementaux et les répercussions sociales du gaspillage alimentaire, et qui souhaitait que soit menée « une réflexion collective pour que les acteurs montréalais s'inspirent des meilleures pratiques afin que ces ressources soient mieux utilisées »¹.

Ce groupe s'est prévalu de l'outil de démocratie participative qu'est le [droit d'initiative](#) et qui permet à toute personne âgée de 15 ans et plus résidant sur le territoire de la Ville de Montréal, par le dépôt d'une pétition, de proposer une idée inédite, de la faire connaître et d'en valider la pertinence au cours d'une consultation publique. En l'occurrence, le projet de pétition sur la cessation du gaspillage alimentaire a reçu l'appui de plus de 15 800 personnes. Une fois déposé, il a eu pour effet de forcer la tenue de cette consultation, qui portait plus spécifiquement sur les mesures que la Ville pourrait prendre pour réduire le gaspillage et la destruction d'aliments encore propres à la consommation dans les industries, institutions et commerces montréalais. Cette forte mobilisation préalable s'est traduite par une participation importante de la population montréalaise à la consultation, avec le dépôt à la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs, de plus de 120 mémoires et avis en janvier et février 2021.

Au terme de l'analyse de ces opinions, la Commission a reconnu l'existence à Montréal d'un riche écosystème qui détourne chaque semaine de l'élimination des milliers de tonnes de surplus alimentaires. Cet écosystème est le résultat d'initiatives provenant de tous les milieux, qui méritent selon la Commission d'être mieux soutenues et valorisées. La Commission a également insisté, en parallèle, sur l'importance pour la Ville d'utiliser tous les leviers dont elle dispose et de nouer les partenariats politiques, économiques et sociaux nécessaires pour contribuer à réduire à la source les quantités d'aliments qui sont chaque jour produits en vain, générant des impacts majeurs, notamment sur l'environnement.

¹ Ville de Montréal, Demandes de consultation publique – Faire cesser le gaspillage alimentaire, <https://beta.montreal.ca/petitions/detail/5d0d49bcfa6f9100107a5fa3>.



Commission sur l'examen des contrats

La Commission sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité des processus d'appels d'offres avant l'octroi des contrats, en s'appuyant sur les critères d'examen établis par le conseil municipal et par le conseil d'agglomération.

Les dossiers examinés étant confidentiels, seules les personnes concernées peuvent avoir accès aux travaux de la Commission.

Présidence

Mme Karine Boivin Roy, conseillère de ville, arrondissement de Mercier–Hochelaga–Maisonneuve

Vice-présidences

Mme Julie Brisebois, mairesse, Village de Senneville

Mme Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Sud-Ouest

Membres

M. Younes Boukala, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Lachine

Mme Paola Hawa, mairesse, Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M. Christian Larocque, conseiller d'arrondissement, arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

M. Jérôme Normand, conseiller de ville, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M. Giovanni Rapanà, conseiller de ville, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau, conseillère de ville, arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski, conseiller d'arrondissement, arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Saint-Léonard

Objet d'étude en séances publiques

Cette commission ne tient pas de séance publique.

Objets d'étude en séances de travail

- La Commission étudie divers contrats qui lui sont soumis par le comité exécutif et qui répondent aux critères d'examen définis par les résolutions CM11 0202 et CG11 0082. En 2021, la Commission a étudié 94 contrats.
- Présentation des processus d'approvisionnement à la Ville
- Présentation par l'Association québécoise des entrepreneurs en infrastructure (AQEI) des résultats d'une consultation visant à évaluer le niveau d'intérêt des entreprises et des firmes professionnelles envers les marchés publics

Nombre de séances

Assemblée publique : 0

Séances de travail : 18

Répartition des contrats étudiés en 2021 selon les critères d'examen applicables

Parmi les 94 contrats étudiés par la CEC en 2021, 30 contrats sont d'une valeur de plus de 10 millions de dollars (32 %), et 45 % de ces contrats (14) ont été étudiés en vertu d'un second, voire de plus de deux critères d'examen.

En rappel, les contrats répondant à l'un ou l'autre des critères suivants doivent faire l'objet d'un examen de la conformité du processus d'appel d'offres ou d'octroi de contrat :

1. Contrat de plus de 10 M\$;
2. Contrat de biens et services ou contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ ou contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ répondant à l'une des conditions suivantes :
 - Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres;
 - Aucun appel d'offres effectué, le fournisseur étant considéré unique en vertu du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes;
 - Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation;
 - Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;
 - L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;
 - Transaction immobilière conclue de gré à gré à un montant différent de la juste valeur marchande.
3. Contrat que le comité exécutif ou un conseil d'arrondissement juge nécessaire de soumettre à la Commission.

Tableau illustrant la répartition des 94 contrats étudiés en 2021 selon les critères d'examen applicables	Nombre de contrats
* En date du 16 septembre 2021 (dernière séance avant l'élection municipale)	
Contrats de plus de 10 M\$	30
Contrats de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$	12
• Une seule soumission conforme reçue à un appel d'offres;	6
• Aucun appel d'offres effectué – fournisseur considéré unique;	0
• Écart de prix de 20 % entre l'adjudicataire et le 2 ^e plus bas soumissionnaire conforme;	4
• Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;	5
• L'adjudicataire en est à son 3 ^e octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;	3
• Transaction immobilière conclue de gré à gré à un montant différent de la juste valeur marchande.	0
Contrats d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$	42
• Une seule soumission conforme reçue à un appel d'offres;	5
• Aucun appel d'offres effectué – fournisseur considéré unique;	0
• Écart de prix de 20 % entre l'adjudicataire et le 2 ^e plus bas soumissionnaire conforme;	18
• Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;	27
• L'adjudicataire en est à son 3 ^e octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.	6
Contrats de services professionnels de plus de 1 M\$	17
• Une seule soumission conforme reçue à un appel d'offres;	9
• Aucun appel d'offres effectué – fournisseur considéré unique;	1
• Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le 2 ^e plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la 2 ^e meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation;	5
• Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;	8
• L'adjudicataire en est à son 3 ^e octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.	3
Contrat que le comité exécutif ou un conseil d'arrondissement juge nécessaire de soumettre à la Commission.	7

Rapport

[94 rapports d'examen](#) ont été produits sur mandats reçus du comité exécutif pour étudier des processus d'appel d'offres des unités administratives ci-dessous :

- Service des infrastructures du réseau routier (32);
- Service de l'eau (14);
- Service de la gestion et de la planification immobilière (17);
- Service du matériel roulant et des ateliers (4);
- Service de la concertation des arrondissements (4);
- Service des technologies de l'information (9);
- Service de l'approvisionnement (6);
- Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (5);
- Service des ressources humaines (1);
- Service des affaires juridiques (2).



Commission sur les finances et l'administration

La Commission sur les finances et l'administration étudie des dossiers et consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération sur des sujets comme :

- le programme décennal d'immobilisations de la Ville de Montréal;
- les budgets de fonctionnement de la Ville, des sociétés paramunicipales et de la Société de transport de Montréal (STM);
- le rapport annuel du Bureau du vérificateur général;
- l'évaluation foncière.

Présidence

M. Richard Deschamps, conseiller de ville, arrondissement de LaSalle

Vice-présidences

M. Georges Bourelle, maire, Ville de Beaconsfield

M. Alan DeSousa, maire, arrondissement de Saint-Laurent

Membres

M. Alex Bottausci, maire, Ville de Dollard-des-Ormeaux

Mme Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Richard Guay, conseiller de ville, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Pierre Lessard-Blais, maire, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Mme Marie-Andrée Mauger, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Verdun

Mme Sophie Mauzerolle, conseillère de ville, arrondissement de Ville-Marie

Mme Marie Plourde, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

M. Philippe Tomlinson, maire, arrondissement d'Outremont

M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement, arrondissement Le Sud-Ouest

Objet d'étude en séances publiques

- Consultation prébudgétaire en vue du dépôt du budget de fonctionnement 2022

Objets d'étude en séances de travail

- Élaboration des recommandations donnant suite à la consultation prébudgétaire
- Étude du Rapport 2020 du Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

Nombre de séances

Assemblées publiques : 4

Séances de travail : 7

Rapports

- [Consultation prébudgétaire 2022](#) – Dépôt au conseil municipal du 14 juin 2021 et au conseil d'agglomération du 17 juin 2021
- [Étude du Rapport annuel 2020 du Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal](#) – Dépôt au conseil municipal du 23 août 2021 et au conseil d'agglomération du 26 août 2021



À la loupe

Consultation prébudgétaire 2022

Une troisième édition

Depuis 2018, la Commission sur les finances et l'administration (CFA) tient une consultation prébudgétaire, qui constitue l'une des premières phases du processus budgétaire annuel. Cette étape permet aux Montréalaises et Montréalais de s'exprimer sur les orientations du prochain budget de fonctionnement de la Ville, qui guideront par la suite les dépenses et investissements du prochain exercice financier.

Pour une deuxième année consécutive, conformément aux directives sanitaires gouvernementales en vigueur, cette consultation prébudgétaire s'est déroulée essentiellement en mode virtuel.

Lors de cette édition, les services d'une firme de recherche externe ont été retenus pour accompagner la Commission dans la conduite d'un sondage en ligne représentatif, qui lui a permis de recueillir l'opinion des résidentes et résidents de l'île de Montréal. Les [résultats du sondage](#) mettent en évidence un fort consensus à l'égard de grandes orientations soit celles d'un appui à la relance économique, l'accélération de la transition écologique et la mise en application de mesures inclusives permettant une plus grande diversité et mixité sociales.



Commission sur l'inspecteur général

La Commission sur l'inspecteur général (CIG) est une instance mise sur pied pour étudier les dossiers qui relèvent du mandat de l'inspectrice générale, Me Brigitte Bishop.

Les dossiers examinés étant confidentiels, seules les personnes concernées peuvent avoir accès aux travaux de la Commission.

Pour en savoir plus sur le rôle de l'inspectrice générale et le Bureau de l'inspecteur général (BIG) de la Ville, consultez la page web du BIG à l'adresse suivante: bigmtl.ca

Présidence

Mme Manon Barbe, mairesse, arrondissement de LaSalle

Vice-présidences

Mme Christine Black, mairesse, arrondissement de Montréal-Nord

M. Michel Gibson, maire, Ville de Kirkland

Mme Marie-Andrée Mauger, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Verdun

Membres

M. Mitchell Brownstein, maire, Ville de Côte Saint-Luc

M. Alan DeSousa, maire, arrondissement de Saint-Laurent

M. Pierre-Lessard-Blais, maire, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Mme Fanny Magini, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

Mme Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Robert Samoszewski, conseiller d'arrondissement, arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

M. Yves Sarault, conseiller d'arrondissement, arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement, arrondissement Le Sud-Ouest.

Objet d'étude en séances publiques

Cette commission ne tient pas de séance publique.

Objets d'étude en séances de travail

En raison du caractère confidentiel des informations contenues dans les dossiers, l'étude de ceux-ci se déroule à huis clos.

- Rapport annuel 2020 du Bureau de l'inspecteur général
- Rapport sur les divers contrats octroyés à l'entreprise 11073192 Canada Inc. et à l'implication dans la passation et l'exécution de ceux-ci d'une personne inadmissible aux contrats publics
- Rapport de mi-année 2021

Nombre de séances

Assemblée publique : 0

Séances de travail : 3

Rapports

- [Étude du Rapport annuel 2020 du Bureau de l'Inspecteur général pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020 - Commentaires et recommandations](#) – Dépôt au conseil municipal du 14 juin 2021 et au conseil d'agglomération du 17 juin 2021
- [Étude du Rapport sur les divers contrats octroyés à l'entreprise 11073192 Canada inc. et à l'implication dans la passation et l'exécution de ceux-ci d'une personne inadmissible aux contrats publics \(Art. 57.1.10 et 57.1.23 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec\) - Commentaires et recommandations](#) – Dépôt au conseil municipal du 23 août 2021 et au conseil d'agglomération du 26 août 2021
- [Étude du Rapport de mi-année 2021](#) - Commentaires et recommandations – Dépôt au conseil municipal du 29 novembre 2021 et au conseil d'agglomération du 2 décembre 2021



Commission de la présidence du conseil

La Commission de la présidence du conseil (CPC) étudie des dossiers axés sur la participation de la population aux différentes instances démocratiques de la Ville. Ces études visent à guider la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal, notamment dans les dossiers suivants :

- *Règlement sur la procédure d'assemblée et règles de régie interne du conseil municipal (06-051);*
- Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement;
- Fonctionnement de la période de questions du public au conseil municipal;
- Suivi des travaux du conseiller à l'éthique indépendant des personnes élues et du personnel de cabinet.

Présidence

Mme Suzie Miron, présidente du conseil, conseillère de ville, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidences

M. François Limoges, conseiller de ville, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Mme Chantal Rossi, conseillère de ville, arrondissement de Montréal-Nord

Membres

M. Sterling Downey, conseiller de ville, arrondissement de Verdun

Mme Marianne Giguère, conseillère de ville, arrondissement Le Plateau–Mont-Royal

Mme Andrée Hénault, conseillère de ville, arrondissement d'Anjou

M. Normand Marinacci, maire, arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

M. Peter McQueen, conseiller de ville, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Mme Marie-Josée Parent, conseillère de ville, arrondissement de Verdun

M. Aref Salem, conseiller de ville, arrondissement de Saint-Laurent

Mme Lise Zarac, conseillère de ville, arrondissement de LaSalle

Objet d'étude en séances publiques

- Réflexion sur les pistes d'actions à développer pour favoriser la participation des personnes racisées et des Autochtones aux instances municipales

Objets d'étude en séances de travail

- Travaux de préparation et élaboration de recommandations en lien avec la réflexion sur les pistes d'actions à développer pour favoriser la participation des personnes racisées et des Autochtones aux instances municipales
- Avis sur la définition de l'antisémitisme
- Projet pilote de l'arrondissement de Ville-Marie – Interaction en direct à la période de questions du public au conseil d'arrondissement
- Présentation du rapport 2020 du conseiller à l'éthique
- Présentation du rapport bilan 2020 de l'Ombudsman de la Ville de Montréal

- Présentation des actions et activités en matière de communications pour favoriser la participation à l'élection des 6 et 7 novembre 2021
- Présentation des parcours de formation qui seront offerts aux personnes nouvellement élues (mandat 2021-2025)

Nombre de séances

Assemblées publiques : 2

Séances de travail : 8

Rapports

[Les activités des commissions permanentes - Bilan 2020](#) – Dépôt au conseil municipal du 22 février 2021 et au conseil d'agglomération du 25 février 2021.

[Rapport d'étude sur la participation des personnes racisées et des Autochtones aux instances municipales : réflexion sur les pistes d'actions à développer](#) – Dépôt au conseil municipal du 17 mai 2021



À la loupe

La participation des personnes racisées et des Autochtones aux instances municipales

Une discussion publique avec six personnes expertes dans leur milieu

Comment favoriser la participation des personnes racisées et Autochtones aux instances municipales? Après avoir réfléchi à la question à huis clos en séance de travail, la Commission de la présidence du conseil a sollicité six personnes expertes de ce sujet pour échanger et proposer diverses pistes de solutions qui permettraient de résoudre le déficit de représentativité observé dans ces instances.

Cette démarche s'est inscrite dans la continuité des travaux de la Commission consacrés à la démocratie municipale, et a fait écho au dépôt du [rapport de l'Office de consultation publique de Montréal sur le racisme et la discrimination systémiques](#), ainsi qu'à [divers avis du Conseil interculturel de Montréal](#). La première des deux tables rondes organisées en février 2021 portait sur les outils à mettre en place pour favoriser la formation à la vie municipale, tandis que la seconde a permis de réfléchir à la mise en oeuvre d'un éventuel programme de mentorat.

Cet exercice a débouché sur le dépôt à l'Administration de neuf recommandations portant sur des actions à prendre pour mieux documenter la problématique de sous-représentativité, pour inviter les personnes racisées et les Autochtones à mieux connaître les instances démocratiques de la Ville de Montréal, pour accompagner et soutenir le développement d'habiletés politiques chez ces personnes et enfin, pour donner les moyens aux personnes racisées et aux Autochtones d'investir les lieux de pouvoir administratif et politique à Montréal.



Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal

La Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal, créée en 2014 par le conseil d'agglomération conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1), est chargée de l'étude des modifications au Schéma d'aménagement et de développement de Montréal.

Conformément à la Loi, cette Commission devient active et débute ses travaux uniquement lorsqu'un mandat lui est confié.

Présidence

M. Pierre Lessard-Blais, maire, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidence

Mme Paola Hawa, mairesse, Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Membres

Mme Christine Gosselin, conseillère de ville, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Mme Nathalie Goulet, conseillère de ville, arrondissement d'Achuntsic-Cartierville

Mme Christina Smith, mairesse, Ville de Westmount

M. Philippe Tomlinson, maire, arrondissement d'Outremont

Aucun mandat ne lui ayant été confié par le conseil d'agglomération entre les mois de janvier et de septembre 2021, la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal n'a étudié aucun dossier et réalisé aucune activité pour la période visée par le présent bilan.



Commission de la sécurité publique

La Commission de la sécurité publique (CSP) est une instance de consultation publique et de surveillance qui éclaire la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil d'agglomération sur des dossiers comme :

- la sécurité incendie;
- la lutte au profilage racial et au profilage social;
- les mesures d'urgence et les plans d'intervention relatifs aux crues, à la chaleur accablante ou aux pandémies de grippe;
- les bilans annuels ainsi que les plans d'action et les politiques du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM).

Présidence

M. Alex Norris, conseiller de ville, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Vice-présidences

M. Philippe Roy, maire, Ville de Mont-Royal

M. Abdelhaq Sari, conseiller de ville, arrondissement de Montréal-Nord

Membres

M. John Belvedere, maire, Ville de Pointe-Claire

Mme Josefina Blanco, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

M. Younes Boukala, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Lachine

Mme Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Lachine

M. Jacques Mercier, représentant du gouvernement du Québec

Mme Cathy Wong, conseillère de ville, arrondissement de Ville-Marie

Objets d'étude en séances publiques

- Politique en matière d'interpellation policière du SPVM
- Motion CM20 0552 - Motion non partisane visant à demander la collecte de données relatives à la race lors de l'interpellation de piétons et d'automobilistes par le SPVM et la STM sur le territoire de l'agglomération de Montréal
- Rapport annuel 2020 des actions prises pour lutter contre le profilage racial et social
- Diversification et représentativité des effectifs du SPVM
- Rapport annuel des activités 2020 du SIM

Objets d'étude en séances de travail

- Table ronde sur la gestion de la pandémie COVID-19
- Motion CM19 0947 - Motion non partisane visant à veiller à ce que l'utilisation de nouvelles technologies par le SPVM et par d'autres services municipaux ne porte pas atteinte aux droits civils des citoyens
- Motion CM20 0679 - Motion non partisane visant à assurer le respect du droit de la population à la protection des renseignements personnels dans le cadre de l'utilisation de lecteurs automatique de plaques d'immatriculation par le SPVM

- Statut des inspecteurs de la Société de transport de Montréal (STM) à titre de constables spéciaux
- État des lieux des événements impliquant des armes à feu
- Équipes mixtes et patrouilles conjointes du SPVM
- Fonctionnement du Bureau de la vérification et de l'évaluation (BVÉ) du SPVM

Nombre de séances

Assemblées publiques : 4

Séances de travail : 16

Rapport et recommandations

[Politique sur les interpellations policières du SPVM](#) – Dépôt au conseil municipal du 22 mars 2021 et au conseil d'agglomération du 25 mars 2021

[Statut des inspecteurs de la Société de transport de Montréal à titre de constables spéciaux](#) – Dépôt au conseil municipal du 17 mai 2021 et au conseil d'agglomération du 20 mai 2021

[Utilisation par le SPVM de technologies de reconnaissance faciale et de systèmes de reconnaissance de plaques d'immatriculation](#) – Dépôt au conseil municipal du 14 juin 2021 et au conseil d'agglomération du 17 juin 2021



À la loupe

Politique en matière d'interpellation du SPVM

Des recommandations attendues

La Commission de la sécurité publique a adopté ses recommandations le 26 février 2021 au terme de son examen de la première politique au Québec qui encadre les interpellations policières du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Cet examen, mené en consultation publique, avait été entamé en juillet 2020, au moment même où le SPVM rendait publique sa politique en matière d'interpellation. Cette consultation est intervenue dans un contexte de grands débats sur le travail des forces de l'ordre et de mobilisations contre le racisme et les violences policières à la suite des événements survenus à Minneapolis aux États-Unis.

Au sortir de cet exercice consultatif, la Commission a mis en lumière d'importants constats résultant des travaux réalisés. Elle a également souligné la richesse et la diversité des contributions et des analyses qui lui ont été soumises. Il est indéniable que dans un souci de favoriser le mieux vivre-ensemble, renouveler une confiance mutuelle permettra de renforcer le sentiment de sécurité et d'améliorer le bien-être des Montréalaises et Montréalais.



Commission sur le transport et les travaux publics

La Commission sur le transport et les travaux publics étudie des dossiers et consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération, notamment sur les sujets suivants :

- le transport actif et collectif;
- les travaux d'infrastructures dans les rues de Montréal;
- les technologies de l'information au service de la mobilité des personnes.

Présidence

Mme Marie Plourde, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Vice-présidences

M. Michel Gibson, maire, Ville de Kirkland

M. Aref Salem, conseiller de ville, arrondissement de Saint-Laurent

Membres

Mme Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Paola Hawa, mairesse, Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M. Pierre L'Heureux, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Verdun

M. Peter McQueen, conseiller de ville, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

M. Hadrien Parizeau, conseiller de ville, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Mme Mindy Pollak, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

Mme Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Sud-Ouest
(à partir du 22 février 2021)

Mme Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

M. Christian Larocque, conseiller d'arrondissement de l'arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève,
a été membre de la Commission jusqu'au 22 février 2021.

Objet d'étude en séances publiques

Aucun

Objets d'étude en séances de travail

- Augmentation de la garantie des travaux de construction afin d'assurer la qualité des travaux routiers à Montréal - Motion de l'opposition officielle (CM19 0475)
- Réflexion sur le financement du transport en commun à Montréal – présentation de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Nombre de séances

Assemblée publique : 0

Séances de travail : 10

Rapport

Aucun rapport n'a été déposé par la Commission entre janvier et septembre 2021.



À la loupe

L'augmentation de la garantie des travaux routiers

L'étude à huis clos d'un premier dossier consacré plus spécifiquement aux travaux publics

En 2021, la Commission sur le transport et les travaux publics (CTTP) a examiné, pour la première fois depuis 2017, un dossier relatif au volet travaux publics de sa mission, dossier qui portait plus précisément sur l'augmentation de la garantie pour les travaux de construction et de réfection routières à Montréal. Une motion (CM19 0475) sur le sujet avait été confiée à la CTTP qui avait débuté à l'automne 2020 l'étude de ce dossier. Au total, ce sont 10 séances de travail qui ont été consacrées à l'étude de ce dossier.



Le saviez-vous?

Bien qu'elles exercent un réel pouvoir d'influence auprès de l'Administration, les commissions permanentes constituent des structures exclusivement consultatives. Par conséquent, le caractère des opinions contenues dans les avis, recommandations et rapports des commissions n'est ni décisionnel ni exécutoire, et ce, contrairement aux décisions des conseils d'arrondissement, du conseil municipal, du comité exécutif et du conseil d'agglomération, dont les pouvoirs sont décisionnels.

Après le dépôt d'un rapport d'une commission permanente au conseil municipal ou au conseil d'agglomération, il revient au comité exécutif d'y donner suite dans un délai raisonnable, soit habituellement environ six mois après la date du dépôt. La réponse du comité exécutif aux recommandations d'une commission devient publique au moment où elle est elle-même déposée à une séance du conseil municipal ou du conseil d'agglomération.

En 2021, huit réponses du comité exécutif ont été déposées pour faire suite au dépôt de rapports des commissions. Il s'agit des réponses suivantes :

- [Réponse du comité exécutif](#) au rapport et aux recommandations de la Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation portant sur la problématique des locaux vacants sur les artères commerciales – Dépôt au conseil municipal du 22 février 2021;
- [Réponse du comité exécutif](#) au rapport et aux recommandations de la Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise concernant le projet de Politique montréalaise pour l'action communautaire – Dépôt au conseil municipal du 14 juin 2021;
- [Réponse du comité exécutif](#) au rapport de la Commission permanente sur les finances et l'administration à la suite de l'examen public du document intitulé « Perspectives budgétaires 2022 » – Dépôt au conseil municipal du 23 août 2021 et au conseil d'agglomération du 26 août 2021;
- [Réponse du comité exécutif](#) au rapport et aux recommandations de la Commission permanente sur l'inspecteur général concernant le processus d'octroi de contrats dans le cadre de la course de Formule E – Dépôt au conseil municipal du 23 août 2021 et au conseil d'agglomération du 26 août 2021;
- [Réponse du comité exécutif](#) au rapport et aux recommandations de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs portant sur la lutte contre les changements climatiques, les bonnes pratiques et les outils d'aide à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) – Dépôt au conseil municipal du 23 août 2021 et au conseil d'agglomération du 26 août 2021;
- [Réponse du comité exécutif](#) au rapport et aux recommandations de la Commission permanente sur l'inspecteur général portant sur la résiliation de deux contrats de collecte et de transport de déchets – Dépôt au conseil municipal du 23 août 2021 et au conseil d'agglomération du 26 août 2021;
- [Réponse du comité exécutif](#) aux recommandations de la Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise concernant la révision de la méthode de répartition des fonds de l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Entente Ville-MTESS 2018-2023) – Dépôt au conseil municipal du 23 août 2021 et au conseil d'agglomération du 26 août 2021;
- [Réponse du comité exécutif](#) au rapport et aux recommandations de la Commission permanente sur les finances et l'administration portant sur l'étude publique des budgets de fonctionnement 2021 et du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030 de la Ville de Montréal, de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes ainsi que de la Société de transport de Montréal – Dépôt au conseil municipal du 23 août 2021 et au conseil d'agglomération du 26 août 2021.

CONCLUSION

Les commissions permanentes du conseil, à votre écoute!

La poursuite intensive des travaux des commissions permanentes entre janvier et septembre 2021, soit avant la période des élections municipales, ainsi que la réponse citoyenne soutenue aux activités publiques qu'elles ont menées, malgré leur déroulement en mode virtuel, démontrent l'importance de ces instances consultatives dans l'aide à la décision publique, et leur contribution essentielle au maintien d'un dialogue continu et constructif entre la population montréalaise et ses représentantes et représentants, sur les sujets qui la préoccupent tout particulièrement.

Alors qu'une nouvelle cohorte de personnes élues fait son entrée à l'hôtel de ville et dans les différentes mairies de ville et d'arrondissement sur l'île de Montréal, les commissions poursuivront leur engagement en faveur de la transparence des processus administratifs municipaux et d'une démocratie locale vivante et vigoureuse.

Pour suivre les travaux et l'actualité des commissions permanentes

Abonnez-vous à l'[infolettre](#) des commissions

Visitez le site Internet des commissions permanentes : ville.montreal.qc.ca/commissions

Abonnez-vous à la chaîne Youtube officielle de la Ville de Montréal [MTLVille](#)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

 [@commissions.mtl](#)

 [@Comm_MTL](#)

Montréal 

montreal.ca